



## LA FEDE APPELLE À UN OUI À LA RÉFORME DE LA CAISSE DE PRÉVOYANCE

**Après des débats nourris au sein de leurs instances, la FEDE et ses associations membres ont décidé de se rallier au projet de réforme proposé par le Conseil d'État et appellent la population à voter oui à la réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de l'État de Fribourg, le 29 novembre. C'est un projet essentiel, non seulement pour le personnel de l'État de Fribourg, mais aussi pour la qualité des services fournis à la population fribourgeoise.**

La FEDE et ses associations membres ont longuement négocié avec le Conseil d'État pour arriver à la proposition aujourd'hui mise sur la table. Le projet soumis au vote limite les pertes de rentes à 9,5 % à 64 ans alors que, sans les propositions faites par la FEDE au cours des négociations, les pertes se seraient élevées à près de 16 %.

La FEDE et ses associations membres ont donc décidé de se rallier aux propositions du Conseil d'État considérant, d'une part, que le maximum qui pouvait être négocié avait été négocié, et, d'autre part, qu'en cas d'échec le 29 novembre, la situation ne serait qu'aggravée pour les collaboratrices et les collaborateurs. En cas de refus du projet, l'autorité de surveillance de la CPPEF a en effet déjà exigé que le comité de la Caisse lui présente un nouveau plan de financement, qui devra obligatoirement entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le plan en question se limiterait à une réforme technique centrée avec des

mesures transitoires réduites au minimum, impliquant des diminutions de rente qui pourraient s'élever à plus de 25 %.

Le débat a été intense au sein des instances de la FEDE, mais, en fin de compte, l'Assemblée des délégués a décidé à une large majorité de se rallier au projet. La proposition faite par le Conseil d'État est aujourd'hui équilibrée parce qu'elle respecte le principe du financement conjoint. Le personnel payera sa part à travers une augmentation de 1 % de sa contribution, en plus des pertes subies sur les rentes. Il est dès lors légitime que l'État-employeur fasse sa propre part de l'effort en participant au financement de cette révision. C'est le cœur de la proposition du 29 novembre (voir encadré).

En juin, le Grand Conseil a accepté ce projet à une grande majorité, soulignant qu'il plébiscitait l'équilibre atteint dans la proposition du Conseil d'État.

### QUEL SERVICE PUBLIC POUR DEMAIN?

Au moment de voter, la population fribourgeoise devra garder à l'esprit que le personnel de la fonction publique a fait preuve d'un grand sens des responsabilités, en acceptant dans sa grande majorité, de faire ce sacrifice important afin de pérenniser sa Caisse de prévoyance. Le personnel est parfaitement conscient qu'en assurant le financement de la Caisse sur le long terme, il contribue à préserver la qualité du service public «à la fribourgeoise».

Si besoin était, la crise que nous traversons avec le COVID, a bien montré que la population fribourgeoise pouvait compter sur son service public. L'engagement des collaboratrices et des collaborateurs de l'État durant la pandémie a permis à la société de résister. Le personnel soignant, la police, les enseignantes et les enseignants, les secteurs administratifs chargés d'apporter un soutien financier à la population et aux entreprises... tous ont rapidement réagi pour apporter un soutien inconditionnel à la population.

La FEDE a d'ailleurs décidé d'axer sa communication, durant la campagne, sur ces personnes qui s'engagent au quotidien pour le bien des Fribourgeoises et des Fribourgeois. Elle mettra en valeur les «Visages de la fonction publique».

La qualité du service public est reconnue dans notre canton et il est important que le personnel puisse

continuer à travailler dans la sérénité avec un sentiment de sécurité sur son statut. Une réforme de la Caisse de pension sans apport de l'employeur serait catastrophique et plongerait le personnel de l'État dans un trouble et une incertitude qui n'aurait rien de propice à la qualité des services fournis. Les projections faites pour les baisses de rentes en cas de refus, feraient clairement perdre son attractivité à l'État-employeur, en particulier dans les métiers de la santé, de l'éducation et des forces de l'ordre. En votant en faveur de la réforme, il s'agit aussi d'éviter les risques de pénurie de personnel dans des

secteurs clés des services aux citoyennes et aux citoyens.

**Pour toutes ces raisons et après fait une analyse très stricte des risques, la FEDE et ses instances encouragent vivement les collaboratrices et les collaborateurs à se rallier à la proposition du Conseil d'État et la population à soutenir la qualité des prestations dont elle bénéficie.**

Après cette votation, la FEDE et de ses instances poursuivront leur travail: les pertes de rente auront des conséquences importantes sur l'âge de prise de la retraite. Des solutions devront donc être trouvées pour les professions dont la grande

pénibilité est reconnue et pour les agents de police qui doivent, réglementairement, prendre leur retraite à 60 ans. La FEDE et les associations membres vont donc poursuivre leur action pour que de projet n'implique pas une dégradation de la santé des collaborateurs et des collaboratrices de l'État. ■

## RENFORCER LA STRUCTURE DE FINANCEMENT SUR LE LONG TERME

La CPPEF doit faire face à l'augmentation de l'espérance de vie et à la baisse des rendements financiers. Le nouveau plan de prévoyance permet de remédier au déficit de financement de la Caisse. Principale nouveauté, la réforme mettra en œuvre, dès le 1er janvier 2022, le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations, un régime appliqué dans la très grande majorité des caisses publiques suisses.

Cette transition implique des baisses importantes au niveau des rentes attendues pour le personnel assuré. Pour atténuer l'impact du changement de primauté, le nouveau plan prévoit d'une part, une augmentation des cotisations pour la prévoyance professionnelle mises à la charge de l'employeur et des personnes assurées et, d'autre part, des mesures compensatoires et transitoires à hauteur de 380 millions

de francs. Le Conseil d'État prévoit de consacrer quelque 330 millions de francs à ces mesures tandis que les institutions externes prendront en charge le montant restant. Ces mesures permettront de limiter les baisses encourues à un maximum de 9,5 % pour les personnes âgées de 45 ans et plus au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi avec une retraite prise à l'âge de 64 ans pour autant qu'un intérêt de 2,5 % puisse être crédité sur les comptes des assuré-e-s. Les personnes jeunes auront pour leur part le temps de constituer un capital de vieillesse qui leur permettra de profiter, le moment venu, de prestations similaires, voire meilleures, que celles offertes par le plan actuel. Les employé-e-s de l'État auront par ailleurs la possibilité d'améliorer leurs perspectives en choisissant de cotiser davantage.

  
**VISAGES**  
DE LA FONCTION PUBLIQUE

**OUI**  
29.11.20

  
**VISAGES**  
DE LA FONCTION PUBLIQUE

---

CONFÉRENCE DE PRESSE

14.10.20



**CONTACT**

Bernard Fragnière  
Gaétan Emonet

079 707 18 39  
079 607 95 52

**FEDE**



**SARA SELMI**

**INFIRMIÈRE ANESTHÉSISTE  
HÔPITAL FRIBOURGEOIS HFR**

**REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL  
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL**

# «DANS CETTE SOCIÉTÉ, IL FAUT SE SOUTENIR, SE TIRER VERS LE HAUT»

**Le personnel des services publics était au front pendant la crise du coronavirus. Le travail effectué a été salué par la population. Au début du mois de juin, nous avons rencontré Sara Selmi, anesthésiste à l'HFR et représentante du personnel au sein du Conseil d'administration de l'hôpital.**

## **Comment avez-vous vécu cette crise individuellement et collectivement avec le personnel de l'HFR?**

Je suis infirmière et spécialisée en anesthésie: notre profession a été beaucoup sollicitée. Le COVID a conduit à l'interruption des opérations programmées. Nous avons alors aidé les soins intensifs. Les anesthésistes ont une formation très poussée et les capacités nécessaires pour s'occuper de personnes intubées, avec des grosses pathologies et beaucoup de complications, comme celles qui souffraient du COVID.

L'équipe d'anesthésie est donc sortie de son domaine pour travailler dans un domaine très différent. C'était très déstabilisant, mais nous nous sommes adaptés à ce cadre si particulier, avec des patients en isolement, du stress, de la peur... Il fallait aussi travailler avec une nouvelle équipe et surtout gérer l'incertitude.

Parallèlement, j'ai continué à travailler en anesthésie pour des urgences. J'avais donc différents types d'horaires et beaucoup de travail de nuit. C'était évidemment une période fatigante. Nous étions vraiment au front.

## **Comment vous vous sentez aujourd'hui, début juin, alors qu'il semble que le plus dur de la crise est derrière nous?**

C'est un vrai soulagement d'avoir passé cette période, mais il y a un gros coup de fatigue. Même si on s'attendait encore à pire, la vague a été éprouvante, avec une tension

permanente et une très grande exigence d'adaptation. Maintenant, on reprend une activité normale, sans avoir eu le temps de prendre du repos avant la reprise de l'électif et, ça, c'est difficile. Tout le monde le ressent à l'hôpital. J'ai été étonnée de voir des gens que je trouvais très solides, qui ne se plaignent jamais, fatigués jusqu'à en pleurer.

Mais il y a aussi beaucoup de solidarité, donc beaucoup de plaisir: nous sommes restés soudés, nous nous sommesentraînés. Nous avons beaucoup appris durant cette période. Les médecins ont aussi un regard différent à notre égard, en ayant beaucoup de reconnaissance pour notre travail.

## **Plus personne ne semble souhaiter votre sortie de la LPers. Vous pensez que le regard a changé sur votre travail?**

Oui, j'en suis sûr. Avec une telle crise, tout le monde se rend compte que le personnel des soins est le squelette de l'hôpital. C'est le personnel spécialisé qui prodigue les soins, qui travaille dans la proximité des patients. Ce que je vois, depuis 20 ans dans le métier, c'est que ce sont les soignant-e-s, les aide-soignant-e-s, les nettoyeuses et nettoyeurs, les gens de la cuisine... qui font tourner l'hôpital.

Il serait donc risqué pour toutes et tous, pouvoir politique, direction et population, de nous faire sortir de la LPers. La perte d'attractivité du métier aurait de grandes conséquences,

non seulement en termes de pénurie de personnel, mais également en termes strictement financiers. Les études montrent que si l'on diminue, ne serait-ce que de quelques heures, les soins que le personnel formé peut apporter aux patient-e-s, ou le nombre d'infirmier-e-s par patient-e-s, les hôpitaux perdent tout de suite plus d'argent que ce qu'ils économisent sur le personnel. La présence de personnel bien formé permet donc aux hôpitaux de faire des économies.

Plus fondamentalement, cette crise a montré le rôle clé des gens qui exercent nos métiers de la santé. Nos professions ont été mises en lumière. La presse nous a accordé beaucoup d'attention. La population a pu se faire une meilleure idée du rôle essentiel du personnel des soins dans les hôpitaux.

Les débats sur la LPers ou sur l'interdiction de la grève ont choqué beaucoup d'entre nous. Ils ont montré une grande méconnaissance du travail de l'infirmier/ère, de nos valeurs... Bien sûr les infirmières ne sont plus des nonnes, mais ce qui est resté c'est qu'on ne laisse jamais tomber un-e collègue ou un-e patient-e. Il y a un vrai danger, si on continue à faire preuve de mépris pour le personnel soignant, que celui-ci perde cette motivation à toute épreuve qui le caractérise.

## **Êtes-vous fières du travail de vos collègues ces derniers mois?**

Dans les soins, nous n'avons pas de fierté personnelle, mais nous avons toujours la volonté de faire correctement notre travail et, dans cette crise, nous avons clairement la satisfaction du travail accompli au service des personnes qui en avaient besoin. Nous avons sauvé des vies, nous avons soulagé des

gens, nous avons dû accompagner des personnes qui mourraient.

### **Quelles sont aujourd'hui vos attentes vis-à-vis des autorités?**

Les remerciements qui nous ont été adressés par la population et par les autorités font du bien. Mais je pense que nous avons besoin d'engagements concrets. Nous attendons une meilleure réponse à nos besoins, un soutien, une reconnaissance de notre profession adaptée à la durée de nos études. On attend donc simplement qu'on nous soutienne et qu'on nous défende plutôt qu'on nous attaque.

Pendant la crise du COVID, on a voulu nous faire passer pour des héroïnes. Mais je ne suis pas Wonder Woman. J'aimerais juste qu'on respecte le travail que je fais et que j'ai choisi, qu'on respecte le fait que j'ai des horaires irréguliers, que je travaille la nuit, que la pénibilité est importante. J'aimerais que le travail de nuit soit mieux compensé. J'aimerais que l'engagement des autorités et de la direction porte sur les éléments qui permettent à nos professions de rester attractives afin que des personnes continuent à avoir envie de faire ce métier. Et pour y parvenir, il est vraiment important qu'on nous écoute pour prendre au sérieux nos besoins.

### **Pensez-vous que les efforts consentis par le personnel durant cette crise ont renforcé l'image du service public?**

Il est très difficile de le dire. Mais j'espère, bien sûr, que la population va considérer que l'assainissement de la Caisse de prévoyance est un investissement pour une société qui propose des soins de qualité. J'espère de tout mon cœur que les Fribourgeoises et les Fribourgeois comprennent l'importance des professions du service public pour leur qualité de vie.

### **Quelle est votre position sur le compromis trouvé pour la caisse de prévoyance?**

Dans un monde idéal, nous aurions tous voulu que l'effort de l'État soit plus élevé pour que nous ne perdions pas une partie de nos retraites. Je comprends donc les collaboratrices et les collaborateurs qui se sentent lésés par cet accord. Après, il y a une pesée d'intérêts: souhaitons-nous vraiment que l'État propose un montant qui rende impossible l'accord du Grand Conseil et de la population? Le Grand Conseil a bien montré par ses débats et par son vote – à une écrasante majorité (ndlr: 93 voix, contre 7 et 6 abstentions) – qu'il trouvait la solution du Conseil d'État équilibrée. C'était un signe essentiel avant le vote populaire.

### **Comment allez-vous vous y prendre pour convaincre la population?**

Je crois qu'il faut continuer d'informer sur l'importance des professions des soins pour leur santé. Si les conditions de travail du personnel soignant sont attaquées, nous allons finir par manquer cruellement de personnes. C'est un fait. Aujourd'hui déjà, une grande partie du personnel formé quitte son travail après cinq ans seulement. À un moment donné, la direction de l'HFR aura des difficultés à recruter du personnel qualifié et ce sera une catastrophe pour le système de santé.

Les conditions de retraites font partie intégrante de l'attractivité de toute profession et, même si, comme je l'ai déjà dit, le personnel soignant fait preuve d'un engagement extraordinaire, on ne peut pas continuer à affaiblir ses conditions de travail, en espérant qu'il continuera à travailler par pur esprit de dévouement, au détriment de ses intérêts et de sa propre santé.

Pour pouvoir fidéliser le personnel, dans tous les secteurs des services publics, il faut investir dans l'avenir et ce vote sur la Caisse de prévoyance est un tel investissement. Il nous

fera économiser de l'argent public à moyen et long terme! Nous sommes dans un système de concurrence entre les hôpitaux. Si nous perdons notre personnel formé, nous devrons aller le chercher ailleurs et, soit le coût de ce personnel sera plus élevé, soit nous n'en trouverons pas, ce qui provoquera, comme je l'ai déjà expliqué plus haut, des coûts beaucoup plus importants pour l'hôpital.

Enfin, je dirai aussi qu'il faut avoir une pensée plus solidaire dans notre pays, en arrêtant de toujours opposer le secteur public et le secteur privé. Nous demandons aujourd'hui le soutien de la population dans ce vote. Lors de la crise du COVID, nous n'avons pas hésité une seconde à soutenir cette même population.

Personne, parmi mes collègues, n'hésiterait en outre à soutenir les revendications du personnel du privé en termes de conditions de travail. Dans cette société, il faut se soutenir, se tirer vers le haut. Personne n'a d'intérêt à voir les conditions de travail remises en question. ■



## BÉNÉDICT TERCIER

CHEF ADJOINT DE LA BRIGADE DES MINEURS  
POLICE CANTONALE FRIBOURGEOISE

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DE LA POLICE DE SÛRETÉ (APPS)

## «LES COLLABORATRICES ET LES COLLABORATEURS DE L'ÉTAT FONT UN GRAND SACRIFICE»

**Bénédict Tercier travaille à la Police de sûreté du canton de Fribourg et s'engage au sein de l'Association du personnel pour défendre les conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs de la police. Il revient sur la crise du COVID et décrit les enjeux de l'assainissement de la Caisse de prévoyance.**

### Comment avez-vous vécu la crise du COVID-19 au sein du personnel de la police?

Nos services ont été mis à rude contribution, parce que la police est l'un des seuls corps à travailler 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Nous avons apporté notre appui dans de nombreux secteurs en participant au travail de plusieurs *task forces*. Nous avons contribué à encadrer les familles dont des proches étaient atteints par le COVID, nous avons aiguillé des personnes sur les

procédures à suivre, sur les services à contacter. Nous nous sommes mis complètement au service de la population. Tout cela est venu s'ajouter aux tâches de police accomplies quotidiennement par nos collègues. Une enquête pour meurtre a d'ailleurs été élucidée durant cette période particulière.

### Un vrai rôle social...

Oui, ça a été notre priorité. Nous avons aussi apporté notre soutien au contrôle du respect des règles de distanciation sociale et nous

avons assisté la Police du commerce pour le contrôle des règles dans les commerces, les entreprises et les chantiers. Nous avons également soutenu l'OCC et le médecin cantonal.

Parallèlement, nous avons réorganisé les tâches judiciaires avec des services de piquet plus rapprochés pour pouvoir continuer notre mission et assurer la sécurité de base dans le canton.

C'était une période très spéciale. Nous avons dû faire preuve de plus de souplesse encore que d'habitude. Et nous n'avions pas le droit à l'erreur.

### **Que vous ont révélé ces événements sur votre rôle?**

Dans les périodes d'incertitude et de crise, nous nous rendons mieux compte que la population compte énormément sur sa police, sur son personnel de soins, sur ses enseignants... Chacun, parmi nous, a eu à cœur de jouer son rôle de manière exemplaire.

Nous devons nous montrer rassurants. Nous sommes en première ligne, alors on nous pose des questions. Nous avons aussi mis sur pied une *hotline* pendant la crise en renfort de la ligne «officielle» du canton. Quand la population s'inquiète, elle a le réflexe naturel d'appeler la police! Et la police a répondu présente.

### **Comment se sentent aujourd'hui les collaboratrices et les collaborateurs de la police?**

Nous restons très prudents. De nouveaux foyers se sont développés dans les homes, ce qui met les hôpitaux à la limite de leurs capacités. Des classes d'école sont mises en quarantaine... Nous ne sommes pas sortis du fourré, comme disait l'autre. Alors nous restons vigilants.

### **Quels sont les «retours» de la population sur votre travail pendant la crise?**

Les gens sont parfaitement

conscients que les services publics confrontés à une crise tout à fait exceptionnelle ont répondu présents dès le premier jour. Il est certain que ça a renforcé le sentiment de confiance de la population vis-à-vis de la police. Les personnes que nous avons assistées durant cette période ont toujours pu compter sur nous. Ça a aussi renforcé notre confiance en nous. Nous sommes très satisfaits d'avoir pu répondre à l'urgence et les policiers ont le sentiment d'avoir fait le travail.

### **Le 29 novembre, la population fribourgeoise devra dire si elle soutient le projet d'assainissement de la Caisse de prévoyance. Comment jugez-vous ce compromis au sein de la police?**

On ne va pas applaudir des deux mains un projet qui fera perdre aux collaboratrices et collaborateurs de la fonction publique jusqu'à 10 % de leurs rentes. En revanche, nous sommes bien conscients que ce compromis nous permet d'échapper à pire. Les mesures d'assainissement sont nécessaires: la loi nous oblige à les mettre en œuvre, nous ne pouvons pas y échapper. Chacun doit donc faire sa part.

Vous savez, nous ne sommes pas naïfs au sein de la police. Nous savons que, dans une partie de la population, on pense que nous sommes des fonctionnaires gâtés. Ça fera partie de l'équation le 29 novembre. C'est aussi pourquoi les membres de la police ont décidé de dire oui à ce compromis: ils acceptent leur part du sacrifice en consentant à perdre une partie de leur rente. C'est vraiment important que la population comprenne que les collaboratrices et les collaborateurs de l'État font un grand sacrifice en acceptant une forte réduction de leurs rentes pour rendre possible l'assainissement.

Notre situation est en plus très particulière. Nous sommes doublement touchés en raison de notre

statut spécial. Nous sommes forcés de prendre notre retraite à 60 ans. Jusqu'ici, la pénibilité reconnue de notre travail de policier nous permettait de partir à la retraite à 60 ans, sans péjoration de rentes. L'assainissement ne permettra plus, en l'état, d'assurer ce statut particulier.

Les pertes dans la police seront donc plus grandes que pour le reste du personnel de l'État. Si la population se montre favorable au compromis raisonnable proposé par le Conseil d'État, nous devons encore négocier ce cas particulier. La FEDE a toujours rappelé qu'elle acceptait le compromis mais qu'elle continuerait le combat pour les collaboratrices et collaborateurs qui sont confrontés à la pénibilité et pour celles et ceux qui disposent de bas revenus.

### **Qu'allez-vous dire autour de vous pour convaincre la population de soutenir ce compromis?**

Les citoyennes et les citoyens de notre canton, même quand ils ont quelques préjugés sur les «fonctionnaires» sont parfaitement conscients de la qualité des prestations fournies par les services publics. Elles et ils savent également que cette qualité est liée aux conditions de travail, dont font intégralement partie les rentes de retraite.

On a tort de trop opposer les collaboratrices et collaborateurs du public à celle et ceux du privé. Nous avons tous intérêt à défendre des conditions de travail correctes pour chacune et chacun dans notre pays. C'est le ciment social qui assure le succès de la Suisse.

Les sociétés qui fonctionnent sont celles où l'éducation, les soins et la sécurité sont au rendez-vous. Avec ces trois piliers, on peut construire une société. ■





**XAVIER BRANCATO**  
**CONTRÔLEUR DES VIANDES**  
**SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES**  
**PRÉSIDENT AFCVNV**

## «SEUL LE SERVICE PUBLIC PEUT GÉRER DE TELLES CRISES»

Collaborateur du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Xavier Brancato est contrôleur des viandes dans les abattoirs. Il raconte une profession essentielle pour la sécurité alimentaire des citoyennes et des citoyens et s'exprime sur les attentes des contrôleurs dans l'assainissement de la Caisse de prévoyance.

**Comment avez-vous vécu la crise du COVID individuellement et collectivement au sein de votre service?**

Notre profession de contrôleur des viandes a été, et continue à être, au front pendant cette pandémie mondiale historique, puisque nous sommes au début de la chaîne alimentaire. Nous sommes actifs principalement dans les abattoirs, pour la protection des animaux, le contrôle

des viandes (ante et post-mortem), ainsi que pour le respect des normes d'hygiène et des processus.

### **Durant la pandémie, nous avons poursuivi notre travail au service de la population afin qu'elle puisse continuer à se nourrir.**

La profession est reconnue par les autorités pour sa pénibilité due à des conditions de travail qui ne sont pas comparables à celles qu'on rencontre au sein des autres entreprises. Mais nous effectuons cette profession contraignante avec toute la motivation et le sens des responsabilités nécessaires afin d'assurer la sécurité alimentaire pour le bien de la santé publique.

Durant une telle pandémie, notre exposition au risque de contamination est très importante en raison de nos conditions de travail. Nous avons pourtant continué à nous engager sans hésitation et avec détermination. C'est aussi cela le service public!

### **Comment vous sentez-vous alors que le plus gros de la crise semble derrière nous?**

Heureusement, avec les précautions prises, aucune personne de notre secteur n'a été touchée gravement dans sa santé. Mais tant qu'il n'y a pas un vaccin efficace

sur le marché, nous devons rester vigilants, dans notre vie courante, en respectant les directives, les mesures d'hygiène, les distances et le port du masque.

### **Pensez-vous que les efforts consentis durant cette crise ont renforcé l'image du service public?**

Oui, j'en suis certain, car cette pandémie a prouvé à la population que seul le service public peut gérer de telles crises et qu'il l'a fait avec succès. Qui peut remplacer le personnel de la santé pour soigner les malades, les forces de l'ordre pour faire respecter les directives, notre profession pour continuer à nourrir la population? Je ne prends bien sûr que quelques exemples parmi la diversité des professions du service public qui ont été au front durant la pandémie.

## **UN SERVICE PUBLIC TRÈS PERFORMANT**

### **Quelle est votre position sur le compromis trouvé pour la caisse de prévoyance?**

Bien sûr que tout le monde aurait rêvé d'une réforme plus généreuse. Nous disons donc oui du bout des lèvres à la proposition du Conseil d'État, parce que les sacrifices de-

mandés au personnel sont importants, nous en sommes conscients. Les propositions de la FEDE ont heureusement permis de limiter les pertes de rentes.

### **Pourriez-vous vous passer de ce compromis?**

Il faut être fou pour penser que si le peuple dit non le 29 novembre, le Conseil d'État viendra avec un meilleur projet derrière!

### **Comment allez-vous vous y prendre pour convaincre la population?**

Nous, les présidents des associations du personnel de l'État, devons mobiliser les membres des associations afin qu'ils convainquent d'abord leur famille et leur entourage de l'importance de ce vote pour tout le personnel de l'État. Ça sera un bon bout de fait!

Nous avons un service public très performant dans le canton et nous voulons le maintenir. Les conditions de retraites sont un élément important pour la motivation des collaboratrices et des collaborateurs au sein du service public, comme au sein de toutes les entreprises bien sûr. La qualité de service repose sur les compétences des personnes qui s'engagent au quotidien pour la population. Elles méritent donc du soutien. ■

## **LA PROFESSION DE CONTRÔLEUR DES VIANDES**

Les contrôleurs des viandes travaillent pour le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. L'équipe des contrôleurs des viandes est surtout active dans les grands abattoirs du canton de Fribourg, à Courtepin (Micarna) pour l'espèce porcine et la volaille et Estavayer-le-Lac (Marmy) pour l'espèce bovine. Ils interviennent aussi dans les plus petits abattoirs du canton. Un grand nombre des contrôleurs fait aussi partie de l'équipe d'intervention cantonale en cas d'épizooties. Leur rôle, dans tous ces secteurs, est de faire respecter la législation, les lois et les ordonnances afin de garantir la sécurité alimentaire de la population.

Les contrôleurs des viandes déclarent propres à la consommation 98 % à 100 % des cas journaliers, ce qui représente environ 142000 bêtes (env. 600 bovins, 1600 porcs, 140000 poulets quotidiennement). La pénibilité de la profession a été reconnue par la Commission d'évaluation des fonctions (CEF). Les contrôleurs des viandes sont soumis à un fort stress lié à la cadence du travail à la chaîne très soutenue, au bruit, à la chaleur, à l'humidité, aux contraintes physiques liées au travail sur les podiums et les grilles, à la concentration continue pour chaque carcasse, aux horaires irréguliers, au travail du samedi...



**FRANÇOIS ROUBATY**  
ÉLECTRICIEN DE MAINTENANCE (RETRAITÉ)  
ÉTAT DE FRIBOURG

**ANCIEN PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DES CANTONNIERS  
DES AUTOROUTES ET DES ROUTES CANTONALES**

# «EN CAS DE CRISE, ON SE REPOSE SUR LE PERSONNEL DU SERVICE PUBLIC»

**Électricien de maintenance au sein de l'État de Fribourg durant 20 ans, François Roubaty s'est engagé tout au long de sa carrière pour la défense des collaborateurs et des collaboratrices, comme président du Groupement des cantonniers des routes nationales. Il a également siégé pendant 15 ans au Grand Conseil dans les rangs du parti socialiste.**

## Comment avez-vous perçu le travail du service public durant la crise du COVID?

Pour parler de ce que je connais bien, au niveau des routes nationales, les personnes engagées ont continué à travailler comme avant la crise. C'était à l'image de ce qu'ont vécu beaucoup des collaboratrices et des collaborateurs du service public, qui ont eu l'obligation de continuer à travailler durant la crise pour remplir des tâches nécessaires à la population.

Je pense que la pandémie a rendu la vie de tout le personnel des services publics plus difficile. Car il y avait beaucoup de stress lié à la situation d'incertitude et, pourtant, il fallait bien continuer à s'engager sans compter, même quand on savait qu'on risquait d'être en contact avec des gens infectés. J'ai aussi pu le constater avec ma fille, qui travaille dans les hôpitaux. Il y a eu une forte pression sur le personnel du service public qui devait continuer à assumer ses fonctions, malgré tout, et se montrer exemplaire en faisant extrêmement attention à respecter toutes les consignes de sécurité. Il ne faut pas sous-estimer le niveau de tension de ces personnes au plus fort de la crise.

**Vous avez une longue expérience du service public. Quel est votre sentiment sur la perception du travail du personnel de l'État par la**

## population durant la crise?

Je ne sais pas si la population a une vision plus favorable aujourd'hui, mais je pense quand même que chacune et chacun s'est vraiment rendu compte qu'on a besoin d'un service public fort et qu'on a, dans notre pays, un nombre considérable de personnes qui travaillent au service des autres. Les collaboratrices et les collaborateurs de l'État en sont un d'excellents exemples. En cas de crise, on se repose sur eux, du fait qu'il faut toujours des gens au front.

## Quelle est votre position sur le compromis trouvé pour la caisse de prévoyance?

Un arrangement à la baisse n'est jamais un bon arrangement, c'est certain, mais c'est un arrangement quand même! Les employés des routes nationales, réunis en assemblée, ont voté pour ce compromis proposé par le Conseil d'État avec les améliorations défendues par la FEDE depuis le début. Les collaboratrices et collaborateurs concernés sont favorables au compromis parce qu'ils ne peuvent simplement pas se passer de l'apport de l'État dans l'assainissement.

Ils sont en classe de salaire 8 et 9. L'apport que le Conseil d'État propose par le biais de ce financement soumis à la votation est complètement nécessaire pour que ces employés puissent avoir une vie

décente une fois qu'ils atteindront l'âge de la retraite. Ils ne peuvent pas se passer de cette contribution, et ils ne veulent donc pas prendre le risque de faire échouer cet arrangement.

Si la population fribourgeoise se prononce contre la proposition du Conseil d'État, alors il est tout à fait certain qu'ils vivront des conditions de retraite difficiles. Ce n'est pas acceptable pour des personnes qui ont fait toute leur vie des travaux pénibles au service de la population. Quand on finit une telle carrière à 65 ans, on est physiquement usés. On mérite donc d'avoir une retraite digne. La proposition soumise à la population par le Conseil d'État pourra pérenniser leur retraite.

## Quels seront vos arguments pour convaincre la population?

Une personne qui a travaillé toute sa vie mérite d'avoir une retraite correcte, pour pouvoir payer ses charges, pour pouvoir vivre dignement, même si c'est plus modestement qu'avant! Oui, on doit pouvoir vivre correctement.

C'est, je dirais, une garantie, pour une personne, de savoir qu'arrivée à la retraite, elle va toucher un montant fixe régulièrement. C'est aussi une motivation pour avoir du plaisir à vivre, une motivation pour continuer à travailler, tout simplement! ■



**GRÉGOIRE SEITERT**

**CHEF DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET  
DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES (SAAV) ET VÉTÉRINAIRE CANTONAL**

**PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES CADRES SUPÉRIEURS  
ET DES MAGISTRATS ET MAGISTRATES DE L'ÉTAT DE FRIBOURG (ACSM)**

# «NOUS SERVONS L'ÉTAT POUR SERVIR LA POPULATION»

**Grégoire Seitert dirige le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires du canton de Fribourg, comme chef de service et vétérinaire cantonal. Il préside également l'Association des cadres supérieurs et des magistrats et magistrates de l'État de Fribourg (ACSM). Il raconte le remarquable engagement des services de l'État durant la crise du COVID et s'exprime sur l'assainissement de la Caisse de prévoyance.**

**Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a été en première ligne dans la lutte contre la pandémie. Pourquoi?**

Nous avons une grande expérience des maladies transmissibles et des épidémies chez les animaux. Grâce à ces connaissances, nous avons pu apporter une contribution importante à la gestion de cette crise totalement nouvelle et d'une ampleur inédite.

À titre personnel, je suis docteur en médecine vétérinaire, avec une spécialisation en biologie moléculaire, dans le domaine de l'extraction de l'ADN. Au sein de l'Armée, je suis également responsable de l'État-major partiel Pandémie (EM-PAN) pour la Suisse romande et le canton de Berne au sein de la Division territoriale 1. Le COVID s'est donc retrouvé en plein dans mon domaine de prédilection

**Comment ont réagi vos collaboratrices et vos collaborateurs devant ces événements?**

Nous avons tout de suite activé le plan pandémie dans le service, en demandant à toutes les personnes à risque de rester en télétravail. Nous avons fait un *lockdown* avec une grande partie des activités du SAAV, pour ne conserver que le contrôle de l'eau, des maladies des troupeaux de rente (santé animale) et des abattoirs.

J'ai gardé autour de moi un État-major de 40 cadres motivés, prioritairement jeunes – puisqu'on avait de fortes craintes pour les plus âgé-e-s –, sur une base volontaire, avec un appui apprécié de l'École de police et de ses cadres. L'État-Major Hotline santé était subordonné à l'Organe cantonal de conduite (OCC) et avait pour missions l'information à la population et le conseil pour les questions d'épidémies (hotline santé), pour assurer l'exploitation de la hotline coûte que coûte, garder le lien avec la population fribourgeoise et soutenir le HFR

Nous avons pu bénéficier d'un engagement total de notre personnel et la collaboration entre les différents services de l'État a été remarquable de bout en bout. Nous n'avons eu besoin d'expliquer à personne qu'il fallait tous tirer à la même corde et dans la bonne direction.

**Le 29 novembre, les Fribourgeoises et les Fribourgeois devront se prononcer sur l'assainissement de la Caisse de prévoyance. La crise du COVID influencera-t-elle ce vote, selon vous?**

J'en suis convaincu. Hors crise, l'administration cantonale donne déjà des réponses et des prestations de grande qualité et variées, tous les jours à sa population. Nos services font un très bon travail. J'ai beaucoup de contacts dans le privé et avec des administrations dans d'autres pays et dans d'autres cantons. Je peux

vous assurer que la qualité du travail de l'administration fribourgeoise est excellente. Nous sommes toujours très proches de la population.

La crise n'a fait que renforcer cette proximité. Dès qu'elle a éclaté, nous avons fait tout ce que nous avons pu pour aider les Fribourgeoises et les Fribourgeois, sans jamais nous demander si nous sortions de notre cahier des charges ou autres formalismes. Nous servons l'État pour servir la population. C'était tellement évident pendant la crise. Tout le monde a innové et s'est engagé à fond. Je vous assure que cette crise a encore renforcé notre administration.

**Quels sont les avantages du projet soumis au vote pour les collaboratrices et les collaborateurs de l'État?**

Cette solution permet d'assurer la stabilité de la Caisse de prévoyance jusqu'en 2052. C'est donc un investissement sur le long terme pour la qualité du service public. C'est aussi un système plus équitable entre les générations de jeunes cotisants et les plus anciens. Aujourd'hui, les jeunes générations financent les rentes des anciens. Ce ne sera plus le cas avec la primauté de cotisation. Certes, tout le monde va perdre des plumes, mais pas trop. C'est une solution juste, pragmatique, équitable et pérenne, dans laquelle les collaboratrices, les collaborateurs et l'État font chacun leur part de l'effort. Pour arriver à cette solution, nous avons eu 15 séances, pendant 26 mois, avec plus de 30 variantes étudiées. Je pense donc que la solution proposée est la meilleure possible pour l'avenir des retraites du personnel et garantit un service public de qualité.

À vous entendre, la crise du COVID a mis en lumière une forte cohésion au sein des services de l'État. Comment cela s'est-il mis en place?

Je peux vous donner l'exemple de la hotline. Il est vite apparu que celle de l'HFR ne pouvait pas suffire pour faire face à la demande. Nous avons donc eu l'idée d'en créer une dans nos locaux du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, car nous savions qu'il fallait coûte que coûte garder le lien avec les Fribourgeoises et les Fribourgeois. Nous avons pu monter cette ligne en cinq jours, car nous avons d'emblée eu une excellente collaboration avec l'HFR. Nos cadres avaient tous les matins une séance à 8h30 avec les infectiologues de l'HFR et, chaque jour, nous partagions tous ensemble ce que nous avions appris la veille.

### **Qui étaient ces gens qui répondaient aux appels de la population fribourgeoise?**

Nous avons engagé 120 réceptionnistes externes: des étudiant-e-s en soins infirmiers de troisième année et des étudiant-e-s en médecine de quatrième année. Vingt-cinq infirmières et 5 médecins de garde faisaient le back-up des téléphones. Nous étions ouverts de 8h à 23h, sept jours par semaine, du 13 mars au 12 juin 2020. Pour chaque appel, nous avons créé un fichier patient pour le HFR et nous avons noté tout ce qui nous avait été dit et ce que nous avons dit. Nous avons ainsi pu gérer tout le tri sanitaire en amont du HFR, sous délégation médicale. Nous avons traité 8'700 appels et 535 hospitalisations du 13 mars au 12 juin et assuré 120 appuis psychologiques des appelants avec les APU/EMUPS.

Nous avons aussi vécu des moments terribles, c'est évident. Les réceptionnistes ont entendu beaucoup de témoignages dramatiques. Elles ont aussi pu bénéficier de la cellule de soutien psychologique.

En termes de saturation des lignes (jusqu'à 20 lignes ouvertes), la pire journée a été celle du vendredi 13 mars, le jour même du lance-

ment de la hotline. On annonçait en même temps la fermeture des écoles. Les parents, les crèches, les employeurs... tout le monde téléphonait en même temps.

Tous les jours, à 23h, nous faisons un rapport de renseignement sur toutes les personnes hospitalisées, sur les préoccupations du jour des Fribourgeoises et des Fribourgeois et sur les typologies des personnes qui avaient appelé. C'était une sorte de renseignement général que nous transmettions ensuite aux états-majors concernés.

### **Votre service a aussi innové pour trouver des solutions dans les domaines où elles manquaient...**

Nous allions jusqu'à cinq fois par jour à l'HFR pour voir ce qui s'y passait afin de pouvoir anticiper, réfléchir aux futurs problèmes logistiques et surtout aider notre partenaire le HFR. Nous avons aussi passé des heures tous les dimanches à parler avec les médecins-chefs de l'Hôpital pour trouver de nouvelles idées pour favoriser la prise en charge. Les constats que nous avons faits, dans les premiers jours de la crise, nous ont permis de déclencher de nombreux projets et chantiers qui ont débouché dans une majorité sur des succès.

À Fribourg, le 2 mars, nous ne possédions que très peu d'écouvillons nécessaires au prélèvement nasal et de tests COVID. Nous avons créé une organisation latine pour obtenir du matériel stratégique, p.ex. les écouvillons, des tests et des consommables en masse. Nous avons réussi par exemple à livrer 10'000 écouvillons rares de l'usine de Brescia en nous fournissant sur un marché où tout le monde se battait pour avoir ce matériel.

Par chance, le service vétérinaire en Suisse disposait de beaucoup de matériel pour dépister les maladies des 130'000 bovins du canton, dont des kits pour dépister 20 ma-

ladies différentes. La maladie que nous dépistons le plus souvent chez les bovins, la BVD (Diarrhée Virale des bovins) est un messenger RNA comme la famille du COVID. Les machines de dépistage sont donc les mêmes, il faut juste changer quelques «Legos» à l'intérieur (kit PCR) et adapter la ligne. Puisque le canton manquait de capacité de tests, nous avons été créatifs en ouvrant une filière de dépistage COVID dans nos locaux, agréé par le HFR et Swissmedic. Nous avons également travaillé avec une autre entité partenaire pour le dépistage sous le HFR, le SICHH.

Les robots extracteurs pour la médecine humaine étaient bien sûr en rupture de stock. Mais on trouve des robots équivalents en médecine vétérinaire et ils coûtent beaucoup moins chers. Nous en avons acheté et deux de mes cadres, qui venaient de rentrer de maladie après avoir été touchés par le COVID (voir encadré), ont, en cinq jours, monté la chaîne de dépistage COVID et obtenu l'agrément de Swissmedic pour faire ces tests. Dès la semaine 23, nous avons donc pu faire des tests pour renforcer les capacités dans le canton et celles du HFR. Au total, à ce jour, nous avons pu faire 3'900 tests et nous continuerons à les effectuer à large échelle tant que le besoin lié à la crise sera là.

Le SAAV a aussi produit dès début mars quelques tonnes de désinfectants en petites bouteilles dans son labo de chimie d'après la recette de production OMS pour aider les organisations étatiques et communales. Nous avons eu la chance d'avoir en stock 100'000 flacons au moment où tout le monde en cherchait.

Le SAAV a également développé le matériel et une solution de télémédecine cantonale du 13.03.20 au 21.04.20 pour la transférer au HFR, voir aussi conférence de presse HFR télémédecine du 22.04.20.

### Que vous a appris cette crise sur la société fribourgeoise?

Je dirai surtout qu'elle m'a confirmé la capacité de collaborations des citoyen-ne-s, des entreprises, de l'État et même de nos expatrié-e-s à s'aider mutuellement. Nous avons travaillé tous ensemble. L'important, dans une telle crise, c'était la transversalité et l'esprit de Fribourg.

Je vous donne des exemples. Nous avons eu beaucoup de peine à obtenir de l'éthanol pour les liquides désinfectants. Nous sommes allés le chercher là où il était, dans les parfumeries, grâce à des contacts fribourgeois.

Nous avons aussi pu bénéficier d'un engagement incroyable d'UCB Farchim, qui a offert quelques dizaines de tonnes de désinfectants au canton. La Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg a mis à disposition 15 collaborateurs, chimistes ou laborantin-e-s, qui ont travaillé du 15 mars au 30 juin pour fractionner ces dizaines de tonnes en bidons de 20 litres, 10 litres, 5 litres et 500 ml que vous trouvez partout dans les écoles, les institutions à risques (IR), les administrations.

Nous avons aussi pu bénéficier du réseau des Fribourgeois de l'étranger qui nous a rendu d'énormes

services quand nous devions nous approvisionner ou sécuriser les marchandises stratégiques et les transports de matériel.

Je tire également un grand coup de chapeau et exprime un sincère bravo et MERCI à tous les collaborateurs et collaboratrices de l'État-Major, nos externes, le HFR et toutes les entités de l'État qui ont tout donné à un moment si historique pour le bien de la population fribourgeoise. ■

### 35 CADRES SUR 40 ATTEINTS DU COVID

Sur les 40 cadres qui ont continué à travailler dans les locaux du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, alors que leurs collègues étaient en télétravail, 27 sont tombés malades. Huit autres ont développé des anticorps sans symptômes. Au total, 35 des 40 personnes ont donc été atteintes par le COVID. «Nous avons été malades du 15 au 26 mars, explique Grégoire Seitert. Comme nous travaillions 20 heures par jour et que nous avions le COVID, nous avons vraiment souffert. Le 26 mars, nous avons scellé le bâtiment et ce sont des spécialistes de la sécurité qui sont intervenus pour sceller tous les canaux de venti-

lation et arrêter le fonctionnement minergie du bâtiment. Nous n'avons plus eu de cas de COVID depuis le 30 mars.» Sur les 27 personnes qui sont tombées malades, quatre ont fait des complications sévères. Aujourd'hui, elles sont de retour au travail. La durée moyenne des absences a été de 23 jours. Grégoire Seitert a pour sa part passé 42 jours dans une chambre d'hôtel – dont une partie en quarantaine – pour ne faire courir de risque à sa jeune famille. Tout un étage de l'hôtel était bouclé pour héberger les cadres touchés par le COVID pour qu'ils puissent continuer à travailler à fond et au service de l'État et de la population

# VISAGES

## DE LA FONCTION PUBLIQUE

OUI  
29.11.20

### CONTACT

Bernard Fragnière 079 707 18 39  
Gaétan Emonet 079 607 95 52